



OBSERVATOIRE
des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteur
Activité du 4ème trimestre 2015

Paris, le 22 janvier 2016

Communiqué de presse

Le GNI dévoile sans surprise les chiffres de la filière HCR; secteur le plus touché par les attentats et impacté par l'économie collaborative

Les résultats de l'observatoire des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteurs réalisée par l'institut I+C pour le GNI et portant sur l'activité du quatrième trimestre 2015 vient de paraître. Il en ressort que les attentats de novembre dernier ont eu d'importantes répercussions économiques, ressenties très fortement à Paris et en Ile de France mais également province, dans une moindre mesure. Au-delà de ces considérations conjoncturelles, il semble que le secteur soit entré dans une véritable crise en raison d'une concurrence déloyale d'une économie dite collaborative.

Un quatrième trimestre 2015 marqué par un fort recul de l'activité pour l'ensemble du secteur

En France, le chiffre d'affaires global de la filière HCR chute de 8,5 % sur l'ensemble du quatrième trimestre 2015 comparé à ce même trimestre en 2014. L'année 2015 se conclue ainsi sur une baisse de 3,5%.

L'activité de la restauration enregistre une baisse de chiffre d'affaires de 9,5% en France et de 21,5 % en île de France par rapport au même trimestre en 2014. L'année 2015 se conclut sur une baisse de 4,5 % pour l'année 2015 comparée à 2014.

Il en est de même pour les traiteurs confrontés à l'annulation de nombreux événements. Le chiffre d'affaires du quatrième 2015 est en recul de 5% comparé au quatrième trimestre 2014. La tendance annuelle avoisine un recul de -3% en 2015.

Les hôteliers ne sont pas épargnés et au 4ème trimestre 2015 la baisse de leur chiffre d'affaires atteint, à un an d'intervalle, 7,5% sur l'ensemble de la France et 15,5% en île de France. La baisse du taux d'occupation a été particulièrement importante à Paris, mais a aussi été conséquente dans les grandes villes.

Les débits de boisson ont également fait face à une raréfaction de leur clientèle. En France les cafés-bars enregistrent un recul de 7% et de 5,5% dans les brasseries. L'impact est ressenti très fortement dans la capitale avec un chiffre d'affaires chutant de 15% en ce quatrième trimestre 2015 comparé à celui de 2014.

Les attentats ont porté un véritable coup de frein à l'activité du secteur

Alors qu'en 2015 le redressement de la confiance des ménages, l'amélioration du climat des affaires au dernier trimestre 2015 et la multiplication des déplacements (avions, trains, voiture) étaient autant d'indicateurs d'une réelle sortie de crise, les attentats ont porté un véritable coup de frein au secteur HCR.

La trésorerie des professionnels de la filière se trouve très fragilisée en fin d'année 2015. Plus d'un tiers des intervenants de la restauration, de l'hôtellerie et des professionnels des débits de boissons constatent une dégradation de leur bilan financier.

Une baisse de fréquentation imputable aussi aux nouvelles tendances d'hébergement

Au-delà de l'actualité tragique, un autre facteur explique les difficultés rencontrées par le secteur à savoir l'économie dite collaborative. En dépit d'un nouveau record mondial de 85 millions de touristes étrangers accueillis en France sur l'ensemble de l'année en 2015, la fréquentation hôtelière connaît une baisse de 2% par rapport à l'année dernière, tandis que les nouvelles tendances d'hébergement sont en plein essor avec une augmentation de 25 % de la clientèle Airbnb au premier semestre 2015 comparé à 2014 (chiffres du Ministère des Affaires étrangères). Les arrivées aériennes sont en forte hausse + 23 % en provenance d'Asie du sud, + 26 % d'Inde et + 20% du Moyen-Orient. 80% des français sont partis en vacances majoritairement en France. Le nombre de visas délivrés à quant à lui augmenté de 17% au cours des trois premiers trimestres 2015.

Ce boum de fréquentation touristique n'a pas plus profité aux restaurateurs qui ont vu leur fréquentation baisser.

Quelles perspectives pour 2016 ?

Cette chute de fréquentation devrait persister en début d'année 2016. Seul un nombre restreint de professionnels mise sur la stabilisation de leur activité au cours des prochains mois et les tenants d'une baisse sont nettement plus nombreux que les tenants d'une reprise ; 14% des restaurateurs envisagent une hausse et 27% une baisse, 6% des traiteurs envisagent une hausse et 39% une baisse, 14% des hôteliers envisagent une hausse et 35% une baisse et 6% des cafetiers envisagent une hausse et 27 % une baisse.

Une nombre marginal d'entreprises envisage de recruter du personnel dans les prochains mois 2% dans l'hôtellerie, 3% chez les débits de boisson et 4 % dans la restauration.

Didier Chenet, président du GNI, "espère que les mesures obtenues du gouvernement pour les professionnels du secteur leur permettront d'amortir rapidement le choc économique, conséquence directe des attentats.

Le GNI reste attentif à la situation de l'ensemble des professionnels et mobilisé également sur l'avenir des entreprises saisonnières. En effet, le manque de neige à Noël dans les stations de ski a entraîné un nombre important d'annulations qui impactera fortement les résultats de ces entreprises saisonnières et entraînera la cessation d'activité pour un certain nombre si des mesures d'accompagnement ne sont pas proposées.

Il est urgent pour le gouvernement de s'atteler à la régulation de l'économie dite collaborative qui, aujourd'hui, n'est autre qu'une économie clandestine. Il faut rétablir une concurrence saine et équitable entre tous les acteurs de l'hébergement touristique.

Avant qu'il ne soit trop tard, il faut que la loi *pour une République numérique* renforce la régulation et la transparence des opérations sur les plateformes en ligne.

Les lois à venir *Nouvelles Opportunités économiques* et sur le droit du travail, qui devront là aussi enfin poser les cadres nécessaires pour réguler, respectivement les rapports entre les différents acteurs économiques mais aussi les rapports sociaux.

Le GNI souhaite aller au-delà de la loi de finances et que les plateformes aient l'obligation de communiquer l'ensemble des informations légales, réglementaires et fiscales à leurs utilisateurs et aux autorités. Tant que nous n'obtiendrons pas l'assurance d'une concurrence saine et équitable entre tous les acteurs de l'hébergement touristique marchand, nous continuerons à dénoncer les pratiques délictueuses de cette soit disant économie collaborative."

GNI

Le GNI est la seule Organisation Professionnelle indépendante au service des hôtels, cafés, restaurants, traiteurs organisateurs de réception et établissements de nuit indépendants et patrimoniaux. Didier Chenet est président du SYNHORCAT et du GNI, Claude Daumas, président de la FAGIHT est président délégué du GNI, Philippe Quintana, président du CT-CHRD est également président délégué du GNI.

CONTACT PRESSE

GNI - Groupement National des Indépendants

Adeline CORUS – a.corus@gni-hcr.com – 06 62 75 25 18